



CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU COMITÉ PARISIEN DE BASKETBALL

Paris, le 5 juin 2026

Madame, Monsieur,

Vous êtes convié(e) à l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Parisien de Basketball qui aura lieu le :

**Samedi 20 juin 2026 à 10h00 (émargement à partir de 9h00)
Salle Robert Busnel (1er étage)
117 rue du Château des Rentiers, 75013 Paris**

POINTS RÉGLEMENTAIRES :

- ❑ Les groupements sportifs sont représentés par leur Président ou un membre dûment mandaté par celui-ci et licencié dans le même club, âgé d'au moins 16 ans (Pouvoir à présenter à la Commission de Vérification des Pouvoirs lors de l'émargement)
- ❑ La présence de tous les groupements sportifs est obligatoire, sans possibilité de se faire représenter par un autre club. Toute association non présente à l'Assemblée Générale sera redevable d'une amende conformément aux dispositions financières en vigueur
- ❑ Pour participer aux délibérations de l'Assemblée, les groupements sportifs doivent être en règle avec la Trésorerie du Comité, de la Ligue et de la Fédération

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments sportifs les meilleurs.

**La Secrétaire Générale
Jeanne BESSE**